

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2017

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 9 mai 2017 s'est réuni le lundi 22 mai 2017 à 20h00, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS : M. Nicolas ALIX, Mme Josette ANTIGNAC, Mme Patricia ASTRUC GAVALDA, Mme Farida ATIGUI (*jusqu'au point 13 puis pouvoir à M. Baytir Thiaw*), M. Gérard AUBRUN, M. Gilles BATTAIL, M. Alain BERNHEIM, M. François BLANCHON (*jusqu'au point 14*), M. Eric BONNOMET, M. Slimane BOUKLOUCHE, M. Noël BOURSIN (*jusqu'au point 13 puis pouvoir à Mme Renée Wojeik*), Monsieur Philippe CHARPENTIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN (*jusqu'au point 24 puis pouvoir à M. Jean-Pierre Guérin*), Mme Ségolène DURAND, M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE, Monsieur Francis GALLOY, M. Christian GENET (*jusqu'au point 16*), M. Jean-Pierre GUERIN, M. Jérôme GUYARD, M. Thomas GUYARD, M. Christian HUS, Mme Geneviève JEAMMET, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK (*jusqu'au point 16 puis pouvoir à Mme Anne Morin*), Mme Françoise MEGRET, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, M. Gérard MILLET, M. Jean-Pierre MITGERE, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN, M. Romaric MOYON, Mme Carole NADAL, Mme Sylvia ORDIONI, M. Paulo PAIXAO, M. Vincent PAUL-PETIT, Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, M. Marc SAVINO, M. Alain TAFFOUREAU, M. Baytir THIAW, Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, Mme Renée WOJEIK, M. Pierre YVROUD

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : M. Georges AURICOSTE a donné pouvoir à Mme Josette MEUNIER, Madame Geneviève BURLE a donné pouvoir à Mme Françoise MEGRET, Mme Patricia CHARRETIER a donné pouvoir à Mme Françoise PERREAU, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à M. Christian GENET, M. Dominique GERVAIS a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD, Mme Anne GRAVIERE a donné pouvoir à M. Jean-François LEMESLE, M. Pierre HERRERO a donné pouvoir à M. Anselme MALMASSARI, Mme Dominique KUNDIG-BORDES a donné pouvoir à M. Gilles BATTAIL, Mme Joëlle NOTO a donné pouvoir à M. Paulo PAIXAO, Mme Sylvie PAGES a donné pouvoir à M. François BLANCHON, Mme Patricia ROUCHON a donné pouvoir à M. Thomas GUYARD, Mme Jocelyne VERNON a donné pouvoir à M. Franck VERNIN

SUPPLEANTS :

M. Gérard LEDOUX suppléant de M. Jean-Claude LECINSE
M. Christian METIER suppléant de M. Willy DELPORTE (*présent jusqu'au point 16*)
M. Alain TRUCHON suppléant de M. Gilles GATTEAU

ABSENTS EXCUSES :

Mme Corinne AUBANEL, Mme Marie-Hélène GRANGE, M. François KALFON, M. Mourad SALAH

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Carole NADAL



Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Mme Carole NADAL en qualité de Secrétaire de Séance
2. approuvé les projets de compte-rendu des séances du 27 février et 13 mars 2017
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 11 mai 2017

Mulay
Lucy
Pungy
Mauzy
Rouillon
Yvry-sur-Seine
Boitrot
Seine-Port
La Rochette
Vaux-le-Pénil
Bonneuil-la-Rol
Livy-sur-Seine
Villiers-en-Bière
Le Mes-sur-Seine
Dammarie-lès-Lys
Limoges-Fourches
Boissise-la-Bertrand
Saint-Germain-Laxis
Montereau-sur-le-Jard
Saint-Fargeau-Ponthierry

4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée

5. à la majorité, avec 60 Pour, 1 Contre et 8 Abstentions, définit l'intérêt communautaire en matière de création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) et définit la future Zone d'Aménagement Concerté le Quartier Centre Gare à Melun comme étant de compétence communautaire

6. à la majorité, avec 56 Pour, 5 Contre et 8 Abstentions, définit l'intérêt communautaire en matière de création ou aménagement et entretien de voirie et de création ou aménagement et gestion de parc de stationnement avec modification en séance

7. à la majorité, avec 63 Pour, 1 Contre et 5 Abstentions, définit l'intérêt communautaire en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs et définit la patinoire de la Cartonnerie à Dammarie lès Lys comme étant de compétence communautaire

8. à la majorité, avec 60 Pour, 1 Contre et 8 Abstentions, définit l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat

9. à l'unanimité, avec 65 Pour et 4 Abstentions, constitué les commissions suivantes :

- Développement Economique, Tourisme, Enseignement Supérieur,
- Aménagement du Territoire et Développement Durable,
- Habitat et Gens du Voyage,
- Politique de la Ville, Emploi et Insertion professionnelle,
- Mobilité et liaisons douces,
- Assainissement et Déchets,
- Culture Sport

10. à la majorité, désigné Messieurs Millet et Taffoureau (avec 56 voix) en qualité de représentants de la CAMVS au sein du conseil de surveillance du Groupe hospitalier du Sud Ile de France

11. à l'unanimité, décidé d'attribuer les subventions 2017 aux associations suivantes :

- ACJUSE (Association de Contrôle Judiciaire socio-éducatif de Seine-et-Marne) 2 000 €
- AVIMEJ (Accès au droit) 5 000 €
- Cette Compagnie là (Lutte contre la récidive et la déradicalisation) 2 500 €
- CIDFF 77 (Centre d'Information sur les droits des Femmes et des Familles) 4 500 €

12. à l'unanimité, avec 58 Pour et 11 Abstentions, décidé d'attribuer un concours financier de 31 000 € à l'association ZUP DE CO pour l'année 2017

13. à la majorité, avec 56 Pour, 3 Contre et 10 Abstentions, décidé d'attribuer un concours financier de 90 000 € à l'association Ecole de la 2ème Chance de Seine et Marne (E2C 77)

14. à la majorité, avec 37 Pour, 3 Contre, 23 Abstentions et 6 ne participent pas au vote, approuvé les termes des conventions d'objectifs pluriannuelles 2017-2018-2019-2020 avec l'association Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEIMVS) pour les dispositifs « Mission Locale », « Maison de l'Emploi » et « PLIE » et attribué les subventions suivantes :

Mission Locale : 195 142 €

Maison de l'emploi : 102 952 €

PLIE : 125 000 €

15. à l'unanimité, désigné M. Gilles Gatteau en tant que représentant titulaire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au sein du comité syndical du Syndicat Mixte « Seine-et-Marne Numérique »

16. à la majorité, avec 58 Pour, 1 Contre et 8 Abstentions, approuvé le Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2016 concernant le parc d'activités économiques du Tertre de Montereau sur le Jard.

17. à l'unanimité, avec 59 Pour, 1 Abstention et 4 ne participent pas au vote, approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération à l'association SEINE ET MARNE DEVELOPPEMENT au tarif de 15 € au titre de l'exercice 2017

18. à la majorité, avec 60 Pour, 3 Contre et 1 Abstention, approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération à l'association ARIA ILE DE FRANCE au tarif de 2 500 € au titre de l'exercice 2017
19. à la majorité, avec 60 Pour et 4 Contre, approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au Club Produits Alimentaires Intermédiaires (P.A.I.) au tarif de 900 € au titre de l'exercice 2017
20. à l'unanimité, avec 63 Pour et 1 Abstention, approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération à l'association PÔLE SUD PARIS au tarif de 200 € au titre de l'exercice 2017
21. à la majorité, avec 61 Pour et 3 Contre, décidé d'octroyer une subvention à l'association ENTREPRISES SUD FRANCILIEN à hauteur de 2 000 € pour l'année 2017
22. à l'unanimité, avec 50 Pour et 14 Abstentions, approuvé la nouvelle répartition des postes d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration de la SPL fixant le nombre de sièges à pourvoir à 18 dont 15 au bénéfice des représentants de la CAMVS, et l'institution d'une Assemblée Spéciale des Communes au sein de la Société et la modification des statuts de la SPL et approuvé le Règlement Intérieur de la SPL
- Et désigné, en qualité d'administrateurs de la SPL, les représentants suivants au sein du Conseil d'Administration de la Société,
1. M. Gérard Aubrun 2. M. Gilles Battail 3. M. Gilles Charpentier 4. M. Willy Delporte 5. M. Bernard Fabre
6. M. Gilles Gatteau 7. M. Jérôme Guyard 8. M. Christian Hus 9. Mme Françoise Lefebvre 10. M. Gérard Millet
11. M. Vincent Paul-Petit 12. M. Marc Savino 13. M. Franck Vernin 14. M. Louis Vogel 15. 1 élu de l'opposition
23. à l'unanimité, approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération à la FEDERATION NATIONALE DES SCoT au tarif de 1 281 € au titre de l'exercice 2017.
24. à l'unanimité, approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération à l'association Bruitparif pour un montant de 2 562 € pour l'année 2017
25. à l'unanimité, décidé d'octroyer une subvention à l'association TOURNESOL à hauteur de 1 500 € au titre de participation au projet AUGUSTINE pour l'année 2017
26. à l'unanimité, décidé d'autoriser le Président à signer avec la commune de Dammarie-lès-Lys la convention de gestion des services pour l'exercice de la compétence « entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire », ainsi que tous les documents y afférant
27. à l'unanimité, avec 63 Pour et 1 ne participe pas au vote, approuvé la convention partenariale tripartite entre le Syndicat des Transports d'Ile de France, Transdev et la CAMVS, ayant pour objet de fixer le cadre des relations contractuelles entre les parties pour le fonctionnement du réseau de transport en commun, dénommé « Melibus »
28. à l'unanimité, avec 63 Pour et 1 ne participe pas au vote, approuvé la convention partenariale entre le Syndicat des Transports d'Ile de France, la CAPF, la CAMVS et Transdev, ayant pour objet de fixer le cadre des relations contractuelles entre les parties pour le fonctionnement du réseau de transport en commun, dénommé « Canton de Perthes en Gâtinais ».
29. à la majorité, avec 63 Pour et 1 Contre, approuvé l'adhésion au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) pour un montant de 3 056 € pour l'année 2017
30. à la majorité, avec 62 Pour, 1 Contre et 1 Abstention, approuvé l'adhésion à l'Association Trans Cité pour un montant de 2 800 € pour l'année 2017
31. à l'unanimité, désigné Monsieur Slimane Bouklouche en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour siéger dans les instances de Travail Entraide
32. à l'unanimité, avec 55 Pour et 9 Abstentions, décidé d'arrêter le projet de Programme Local de l'Habitat 2016-2021 modifié pour intégration des communes de Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy

33. à l'unanimité, avec 55 Pour et 9 Abstentions, acte le principe du calcul de l'indemnité des élus en référence à un pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale.

34. à la majorité, avec 59 Pour, 1 Contre et 4 Abstentions, autorisé le recours à 10 vacations sur l'année dans la limite d'un volume horaire de 50 heures par vacation afin d'assurer une mission d'expertise et de consultation dans différents domaines portant sur les projets de l'Agglomération.

La séance est levée à 00h35

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Louis Vogel
Maire de Melun

